

Référentiel métier

Praticien de santé Naturopathe OMNES

Version du 8 juin 2021 (version définitive)



Association de
**Naturopathes
Professionnels**

INTRODUCTION

Le référentiel métier du naturopathe est un répertoire des activités et des compétences que le naturopathe doit respectivement mettre en place et avoir pour mener à bien son activité dans le respect de sa déontologie professionnelle.

Les activités

La liste d'activités sert de trame de base. Elles sont classées, dans l'ordre de la présentation classique du métier :

- Établir un bilan naturopathique ou Bilan de Vitalité (BV). Le terme « diagnostic naturopathique » est également possible.
- Concevoir un Programme d'Hygiène de Vie Individualisé (PHVI) sur la base du BV.
- Suivre et accompagner la réalisation du PHVI.
- Mettre en place et maintenir une relation thérapeutique de qualité.
- Analyser et faire évoluer sa pratique professionnelle : formations professionnelles, évolution de sa pratique personnelle.
- Gérer un cabinet : administratif, comptabilité, mesures d'hygiène et de sécurité.
- Développer un réseau professionnel et un réseau de partenaires.

Les connaissances et compétences

La commission référentiel métier de l'OMNES a déterminé une liste de ressources, en connaissances et compétences, nécessaires à l'accomplissement de ces différentes activités. Une compétence ou une connaissance peut être nécessaire dans plusieurs activités différentes. La bibliographie en fin de document liste les principales sources utilisées pour la réalisation de ce référentiel.

SOMMAIRE

1.	<u>LE METIER DE NATUROPATHE</u>	4
2.	<u>ÉTABLIR UN BILAN NATUROPATHIQUE OU BILAN DE VITALITE (BV)</u>	5
3.	<u>CONCEVOIR UN PROGRAMME D'HYGIENE DE VIE INDIVIDUALISE (PHVI) SUR LA BASE DU BV</u>	6
4.	<u>SUIVRE ET ACCOMPAGNER LA REALISATION DU PHVI</u>	8
5.	<u>METTRE EN PLACE ET MAINTENIR UNE RELATION THERAPEUTIQUE DE QUALITE</u>	9
6.	<u>ANALYSER ET FAIRE EVOLUER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE</u>	10
7.	<u>GERER UN CABINET</u>	11
8.	<u>DEVELOPPER UN RESEAU PROFESSIONNEL ET DES PARTENAIRES</u>	12
9.	<u>LES RESSOURCES EN CONNAISSANCES ET COMPETENCES</u>	12
9.1.	COMPETENCES TRANSVERSALES DU NATUROPATHE	12
9.2.	SAVOIRS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES VALIDES : TRONC COMMUN	14
9.3.	SAVOIR-FAIRE DE RAISONNEMENT CLINIQUE ET DE DECISION	15
9.4.	SAVOIR-FAIRE EN METHODOLOGIE DE RECHERCHE CLINIQUE	15
9.5.	SAVOIRS DE BASE CONCERNANT L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL	15
10.	<u>GLOSSAIRE</u>	16
11.	<u>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</u>	17

1. Le métier de naturopathe

Le naturopathe effectue son anamnèse en évaluant au cas par cas les points forts et les points faibles inhérents aux systèmes physiologiques, ainsi que les facteurs sociaux et psychologiques de son client. Cela lui permet de proposer un accompagnement holistique et personnalisé.

L'approche multi-systémique du naturopathe s'appuie sur les 5 principes fondamentaux de la naturopathie moderne :

- **Le Vitalisme** : philosophie fondamentale qui guide la pratique naturopathique. C'est un concept immatériel, aussi appelé énergie vitale, qui se manifeste sur son support matériel, le corps.
- **L'Humorisme** : base physiologique et rigueur scientifique abordant les notions de terrain et d'humeurs (surcharges et carences à l'origine des déséquilibres de l'organisme).
- **Le Causalisme** : méthodologie d'analyse et d'accompagnement par une recherche des causes des dysfonctionnements.
- **L'Hygiénisme** : techniques et outils pratiques, exclusivement naturels et non iatrogènes, pour mener bilans et accompagnements naturopathiques.
- **L'Holisme** : approche globale de l'individu (physiologique, psychologique, émotionnelle, énergétique).

2. Établir un bilan naturopathique ou Bilan de Vitalité (BV)

Cette activité permet de récupérer les informations nécessaires à l'établissement du bilan naturopathique ou « diagnostic naturopathique » (profil, toxémie, niveau de vitalité) par une anamnèse détaillée et l'usage de techniques et outils de bilan. Ces techniques et outils sont à adapter et à prioriser suivant les motifs et besoins de la personne qui vient en consultation.

- Identifier le ou les motifs de consultation et les prioriser.
- Prendre en compte les antécédents médicaux, taille, poids (actuel et de forme ou idéal), les traitements et suivis médicaux, paramédicaux et non conventionnels en cours ou réguliers et contre-indications médicales.
- Rechercher l'histoire de vie : situations et environnements familiaux (couple, enfant(s), parent(s), ambiance(s) relationnelle(s), etc.) et professionnelle (métier(s), conditions de travail, ambiance(s) relationnelle(s), etc.), projets personnels et professionnels si il y en a, vécu physique et/ou émotionnel dans l'histoire de vie de la personne et qui l'impactent encore au niveau émotionnel dans l'ici et maintenant ; visualisation situation idéale (personnelle et/ou professionnelle) si absence de contrainte(s) ou de blocage(s) émotionnel(s) (ex : peur) pour évaluer le(s) levier(s) de changement.
- Réaliser le bilan iridologique : simple (constitution, trame, pupille, relief irien, état ortho-para-sympathique) ou complet suivant besoins/demandes.
- Réaliser le bilan morpho-anatomo-physiologique-psychologique : simple (2 ou 3 signes) ou complet suivant besoins.
- Déterminer la constitution, le tempérament et la diathèse.
- Évaluer l'état émonctoriel (digestif, respiratoire, urinaire et cutané) et le fonctionnement des autres grands systèmes physiologiques : cardiovasculaire, ostéo-articulaire, endocrinien, nerveux, uro-génital, etc.
- Repérer le niveau de stress : évaluation (ex : échelle de 1 à 10), cause(s), situation(s) déclenchante(s), environnement(s), etc.
- Évaluer la qualité du sommeil : heures de coucher et de lever, qualité de l'endormissement et du sommeil, environnement de la chambre, troubles éventuels du sommeil.
- Identifier la consommation d'alcool, de tabac, de drogues et les autres comportements à risque (addictions : jeux, sports, sexe, etc.).
- Réaliser le bilan alimentaire : sur une journée ou plusieurs jours + approvisionnement(s) alimentaire(s), préparation et conditions des repas, etc.
- Rechercher les activités physiques et de loisirs.

Critères d'évaluation : <i>Qu'est-ce qui permet de dire que l'activité est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	Indicateurs : <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
1 - Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs sources d'information sont utilisées (personne, environnement personnel et professionnel, bilans...)

	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les éléments d'information pertinents sont recherchés • Les informations utilisées sont mises à jour et fiables • Des explications sont données sur les questions posées et les techniques et outils utilisés, au regard d'une situation donnée, le choix de la méthode pédagogique est pertinent
2 - Cohérence des informations recueillies et sélectionnées avec la situation de la personne	<ul style="list-style-type: none"> • Les informations recueillies sont en adéquation avec les besoins de la personne • Le recueil des informations (entretien, observation, outils...) est réalisé dans le respect de la déontologie et des règles professionnelles • Les informations sélectionnées sont priorisées
3 - Pertinence du bilan posé	<ul style="list-style-type: none"> • Le bilan s'appuie sur une analyse pertinente des différentes informations et sur la mise en relation de l'ensemble des éléments recueillis • La situation de santé est analysée de manière multidimensionnelle • Les signes d'urgence ou d'un dysfonctionnement sont repérés et la personne orientée chez son médecin traitant ou aux urgences • Le lien entre les éléments recueillis est expliqué • Le raisonnement clinique utilisé et la démarche d'analyse des informations sont expliqués • Les connaissances utilisées sont précisées

3. Concevoir un Programme d'Hygiène de Vie Individualisé (PHVI) sur la base du BV

Cette activité se base sur le BV pour construire, valider et négocier avec la personne un programme d'hygiène de vie personnalisé.

- Choisir la cure naturopathique : détoxification, revitalisation, stabilisation ou association de plusieurs cures

- Sélectionner les techniques naturopathiques les plus adaptées à l'équilibre de l'hygiène de vie (tout ou partie des 10 techniques naturopathiques du tronc commun, idéalement 1 à 4)
- Orienter vers d'autres thérapeutes :
 - Médecin en cas de doute sur la situation médicale de la personne
 - Professionnels de la psychologie (psychologue, psychothérapeute, etc.) en cas de situation psychologique ou émotionnelle que le naturopathe ne souhaite pas ou ne peut pas accompagner
 - Autres professions médicales, paramédicales ou non conventionnelle (en accord avec le patient) si la situation ou le PHVI le nécessite et pour une approche systémique pluridisciplinaire.

Rappel des 10 techniques :

1. Nutrition, anciennement bromatologie
2. Psychologie ou psycho-émotionnel
3. Activité physique, anciennement kinésilogie
4. Hydrologie
5. Phytologie et compléments alimentaires (plantes, oligoéléments, micronutrition, argiles, etc.)
6. Chiropathie ou techniques manuelles de type « massage bien-être »
7. Actinologie ou techniques d'usage des rayonnements lumineux
8. Pneumologie ou techniques respiratoires
9. Réflexologies
10. Magnétologie

<p>Critères d'évaluation : <i>Qu'est-ce qui permet de dire que l'activité est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i></p>	<p>Indicateurs : <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i></p>
<p>1 - Concevoir un Programme d'Hygiène de Vie Individualisé (PHVI) sur la base du BV</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le PHVI prend en compte les informations recueillies sur toutes les dimensions de la situation • Le PHVI comporte des objectifs, des actions, des modes d'évaluation • Il y a adéquation entre le PHVI et l'évaluation de la situation • Les actions prévues sont en adéquation avec le contexte et les ressources • Les étapes de l'accompagnement sont identifiées • Les choix et les priorités sont expliqués et justifiés • Les réajustements nécessaires sont argumentés
<p>2 - Justesse dans la recherche de participation et de consentement de la personne au PHVI</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les objectifs de l'accompagnement naturopathique et les actions posées sont négociés avec la personne

	<ul style="list-style-type: none"> • Les réactions de la personne sont prises en compte et des adaptations sont proposées pour obtenir son consentement éclairé et son implication
3 - Pertinence et cohérence dans les modalités de réalisation de l'accompagnement et des soins proposés	<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de qualité, de sécurité, d'hygiène et d'asepsie sont respectées • Toute action, soin ou réorientation chez un autre thérapeute est expliquée à la personne • Les réactions de la personne au soin naturopathique sont prises en compte • La qualité et l'efficacité du soin réalisé sont évaluées • La réalisation des soins ou les réorientations chez d'autres thérapeutes sont adaptées à la situation et au contexte

4. Suivre et accompagner la réalisation du PHVI

Cette activité s'assure du suivi et de l'actualisation du PHVI tout en incluant la réalisation de soins naturopathiques inclus dans le PHVI ou qui lui sont complémentaires.

- Programmer un ou plusieurs rendez-vous de suivi pour suivre la mise en place du PHVI et les résultats/difficultés et l'adapter si besoin
- Proposer la possibilité de faire des points intermédiaires par téléphone, email, etc.
- Réaliser des soins naturopathiques, dans et hors du PHVI, en fonction des besoins et sur la base de tout ou partie des 10 techniques naturopathiques
- Identifier la nécessité d'orienter vers d'autres professionnels si la situation ou l'approche holistique l'exige : médecin, ostéopathe, psychologue, etc.

<p>Critères d'évaluation : <i>Qu'est-ce qui permet de dire que l'activité est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i></p>	<p>Indicateurs : <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i></p>
1 – Identiques à l'activité « Concevoir un Programme d'Hygiène de Vie Individualisé (PHVI) sur la base du BV »	<ul style="list-style-type: none"> • Identiques à l'activité « Concevoir un Programme d'Hygiène de Vie Individualisé (PHVI) sur la base du BV »

5. Mettre en place et maintenir une relation thérapeutique de qualité

Cette activité s'assure qu'une relation thérapeutique de qualité et durable est en place pour le bon déroulement de l'accompagnement naturopathique (BV, PHVI, soins, etc.).

- Respecter les rendez-vous et les horaires proposés à la personne
- Adopter un comportement et une démarche de bienveillance, non jugement, intégrité, écoute, accompagnement systémique, présentation du déroulement de la séance et de l'accompagnement naturopathique (activités, soins, durée, etc.).

Critères d'évaluation : <i>Qu'est-ce qui permet de dire que l'activité est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	Indicateurs : <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
1 – Adéquation de la relation thérapeutique et des soins proposés avec les besoins et les souhaits de la personne	<ul style="list-style-type: none"> • La relation thérapeutique et les soins proposés prennent en compte les besoins de la personne • Les ressources de la personne sont mobilisées pour maintenir ou restaurer son hygiène de vie
2 – Cohérence des modalités de la relation thérapeutique et de la réalisation des soins avec les règles de bonnes pratiques	<ul style="list-style-type: none"> • La culture, les croyances et l'environnement de la personne sont respectées • Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées • Les moyens mobilisés sont adaptés à la situation • Les conditions de bien-être, de confort et de qualité de vie de la personne sont vérifiées et pris en compte • Les principes d'ergonomie et de sécurité sont connus et appliqués dans les soins et les différentes activités

6. Analyser et faire évoluer sa pratique professionnelle

Cette activité s'assure que le professionnel naturopathe dispose et utilise des outils et ressources pour analyser et faire évoluer sa pratique professionnelle.

- Suivre une formation professionnelle continue régulière et au minimum en accord avec le règlement de son organisation professionnelle :
 - Sur les 10 techniques naturopathiques
 - Sur des techniques autres si besoin, en cohérence avec les fondamentaux de l'hygiénisme
 - Sur la relation thérapeutique
 - Sur son développement personnel
- Assurer une veille scientifique régulière sur les 10 techniques naturopathiques pour suivre les nouveautés, évolutions et rétractations d'informations. Dans ce sens, le naturopathe doit savoir lire et apprécier les bases de la qualité d'une étude scientifique (trouver des sources fiables, évaluer les critères de qualité et d'indépendance, la classification des revues et des niveaux de preuves, etc.).
- Mettre en place une supervision thérapeutique ou une analyse de sa pratique avec un pair (naturopathe d'expérience équivalente ou supérieure si le naturopathe débute) ou avec d'autres professionnels.

Critères d'évaluation : <i>Qu'est-ce qui permet de dire que l'activité est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	Indicateurs : <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
1 – Adéquation de la formation continue avec la pratique professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Les engagements de formation continue sont respectés (durée, fréquence, conformité avec les règles de l'organisation professionnelle) • Les thématiques de formation sont en accord avec les fondements de la naturopathie et la déontologie de la pratique professionnelle
2 – Cohérence des modalités de supervision avec la pratique professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Le superviseur est un pair ou un professionnel de la psychologie • La pratique de supervision est régulière (au moins annuelle)
3 – Cohérence des modalités de veille scientifique avec la pratique professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Les sources d'informations utilisées sont pertinentes, recoupées, actualisées et conformes à la science ou aux données traditionnellement utilisées dans le domaine concerné

7. Gérer un cabinet

Cette activité s'assure que l'exercice professionnel du naturopathe est en accord avec le cadre réglementaire, fiscal, social et assurantiel, du pays où il exerce son activité et que le lieu de consultation respecte les normes sanitaires en vigueur et le cadre déontologique de sa pratique.

- Faciliter la prise de rendez-vous : par téléphone, mail, prise de rendez-vous en ligne, etc.
- Mettre en place un accueil téléphonique et physique : répondeur téléphonique, salle d'attente, toilettes, références, diplômes, code de déontologie, affichage des tarifs, RGPD, médiation de la consommation, moyens de paiement acceptés, assurance responsabilité civile professionnelle, multirisques habitation, etc.
- Créer et maintenir à jour un dossier patient avec toutes les informations administratives nécessaires au suivi : nom, prénom, adresse postale, téléphone, email, date de naissance, coordonnées du médecin traitant, etc.
- Créer et gérer des factures pour tous les actes réalisés
- S'acquitter des déclarations fiscales et sociales en vigueur
- Assurer une gestion logistique professionnelle de son cabinet : gérer les achat(s) de petits matériels et consommables, entretien des locaux, mesures d'hygiène et de sécurité (ex : COVID-19)
- Respecter la déontologie professionnelle : affichage et présentation claire de ce qui relève de la naturopathie (les 10 techniques naturopathiques) et de ce qui n'en relève pas dans les techniques et outils utilisés pour la réalisation du bilan, du PHVI et/ou des soins. L'objectif sur le moyen/long terme est de permettre au grand public et aux institutions de visualiser clairement ce que fait et ne fait pas un naturopathe ou ce qu'est et n'est pas la naturopathie. Cependant, cela ne doit pas empêcher le naturopathe d'apprendre et d'utiliser d'autres approches thérapeutiques, s'il le souhaite, en les présentant clairement comme ne faisant pas partie de la naturopathie.

<p>Critères d'évaluation : <i>Qu'est-ce qui permet de dire que l'activité est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i></p>	<p>Indicateurs : <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i></p>
<p>1 – Adéquation de la pratique aux obligations légales et déontologique de la profession</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les déclarations fiscales et sociales sont produites conformément aux demandes de l'administration • Les assurances professionnelles sont souscrites, à jour et conformes aux pratiques professionnelles du naturopathe • Les règles sanitaires en vigueurs sont connues, mises en place et respectées

8. Développer un réseau professionnel et des partenaires

Cette activité doit permettre au naturopathe de s'insérer dans un réseau professionnel pour éviter l'isolement de son activité et de sa pratique. Elle lui permet également de diversifier son offre de soins et de renforcer son approche systémique.

- Se faire connaître : site internet, réseaux sociaux, cartes de visites, dépliants, plaque, etc.
- Intégrer des associations ou des clubs d'entreprises (métier, santé, bien-être ou autres) pour travailler sur la naturopathie (co-vision)
- Proposer d'autres activités en plus de la consultation : séjours bien-être, conférences, formations, ateliers, émissions de radio, articles de journaux, etc....
- Partenariat avec des laboratoires, pharmacies, magasins biologiques dans le respect des règles de son organisation professionnelle
- Développement d'un réseau professionnel de thérapeutes/prescripteurs : professions médicales, paramédicales ou non conventionnelle pour une approche systémique pluridisciplinaire

Critères d'évaluation : <i>Qu'est-ce qui permet de dire que l'activité est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	Indicateurs : <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
1 – Pertinence de l'approche réseau par rapport à la pratique professionnelle	<ul style="list-style-type: none">• Les relations professionnelles et réseaux développés soutiennent la qualité et le développement de la pratique professionnelle et l'image de la naturopathie

9. Les ressources en connaissances et compétences

Les ressources indiquées ne constituent pas une liste exhaustive de connaissances et compétences, mais identifient celles qui sont particulièrement requises pour exercer la profession de naturopathe, et donc pour gérer les situations de soins qui se présenteront.

9.1. Compétences transversales du naturopathe

L'expertise professionnelle

- Développer son expertise professionnelle concernant les actions de soutien, de maintien, et/ou de restauration du terrain et de l'hygiène de vie :
 - En développant ses qualifications d'observation, de bilan et de soins dans la limite du cadre légal et selon les normes et les niveaux de risques
 - En accédant à l'information utile au développement de son expertise clinique
 - En développant une réflexion avec ses pairs sur les spécificités de son champ professionnel pour dispenser des soins de qualité.

La communication

- Avec son client :
 - Le naturopathe développe ses compétences dans le champ de la prévention et de l'éducation à la santé
 - En apportant des informations claires et accessibles à chaque personne quel que soit le support
 - En utilisant des outils pédagogiques variées d'entretien pour une écoute efficace
- Avec son environnement professionnel :
 - En s'impliquant dans les réseaux professionnels avec tous les acteurs de la santé
 - En s'engageant dans les instances participant au fonctionnement de la naturopathie en France et au niveau international

La collaboration

- Le naturopathe développe un esprit de concertation avec les différents professionnels et ses pairs
- En participant aux activités interdisciplinaires d'une équipe, d'un réseau
- En collaborant efficacement avec ses pairs et les autres acteurs médicaux, paramédicaux, non conventionnel pour la sécurité des personnes
- En acceptant des élèves naturopathes en stage

Le professionnalisme

- Le naturopathe intervient dans toutes ses démarches professionnelles avec un esprit d'éthique et de respect
- En s'appuyant sur des cadres de référence consensuels (référentiel métier, charte de déontologie de son organisation professionnelle, livre blanc de la naturopathie, WNF, etc.)
- En apportant des informations permettant aux personnes de faire un choix éclairé
- En adoptant des comportements professionnels personnels et interpersonnels respectueux
- En acceptant de se conformer au champ de compétences de sa profession

Le respect des droits, des besoins et des attentes

- Intervenir, dans toutes les actions professionnelles, dans l'intérêt de la personne quel que soit le contexte de soins
- En préservant leur espace d'intimité
- En créant une relation de confiance au cours des consultations et des soins
- En faisant émerger les ressources de la personne dans leur contexte social, culturel et environnemental

L'érudition

- Le naturopathe enrichit ses savoirs, ses savoir-faire, savoir-être et exerce en permanence son esprit critique.
- En développant une stratégie personnelle de formation continue
- En s'exerçant à la recherche de données conformes à la science

- En s'exerçant aux stratégies de partage des connaissances avec ses pairs et les autres professionnels dans ses domaines professionnels
- En sachant confronter ses représentations et ses connaissances
- En favorisant chez les futurs naturopathes le développement professionnel par la réflexion et la discussion autour de son art
- En amenant créativité et initiative dans l'approche des soins aux personnes
- En développant son esprit de recherche dans son domaine professionnel ou en interdisciplinarité

9.2. Savoirs scientifiques et techniques valides : tronc commun

Les différents éléments ci-dessous s'appuient sur le tronc commun de la naturopathie en France, auquel peuvent s'ajouter des approches complémentaires pour venir compléter les outils de la pratique naturopathique :

- L'anatomie, la physiologie, l'histologie, la biologie, les mécanismes du stress, le sommeil
- La pathologie générale et les liens avec le BV
- La nutrition : besoins nutritionnels (adaptés aux différentes populations et à l'âge), carences, surcharges, vitamines, minéraux, oligoéléments, fibres, antioxydants, les principaux régimes alimentaires (méditerranéen, hyper-hypo caloriques, index glycémique, PRAL, végétarien, végétalien, cétonique, paléo, Seignalet, FODMAP, régimes « sans », jeûnes, monodiètes, etc.), les modes de cuisson et le stockage des aliments
- L'interprétation des examens cliniques courants (bilan sanguin, urinaire, etc.)
- Les tempéraments et profils avec leur forces, faiblesses et les hypothèses de conseils naturopathiques associés (nutrition, exercices physiques, psychologie...)
- Les techniques de bilan : anamnèse, iridologie, psychophysiologie, bioélectronique, morphologie, appareils de mesure énergétique, biologie nutritionnelle (analyse de sang, questionnaire etc.)
- Les méthodes d'oxygénation : exercices et techniques respiratoires
- L'activité physique et ses différentes approches (exercices)
- L'hydrothérapie : sudation, revitalisation par les différentes cures d'eau, hydrothérapie du côlon, les bains dérivatifs
- La phytologie : aromathérapie, phytothérapie, gemmothérapie, fleurs de Bach
- Les effets des rayonnements lumineux sur le corps
- Les techniques manuelles : massages relaxants, drainage lymphatique et conjonctif manuel
- La réflexologie : réflexologie endo-nasale, stimulation sous différentes formes des centres nerveux par les zones cutanées (pieds, mains, oreilles, peau)
- Les applications diverses des champs magnétiques, rééquilibration énergétique
- Savoir définir un ensemble de métiers susceptibles de compléter notre approche (EMDR, ostéopathie, kinésiologie, hypnose, sophrologie, etc.) ou des métiers permettant d'effectuer un diagnostic médical (médecin).

9.3. Savoir-faire de raisonnement clinique et de décision

- Mettre en œuvre un raisonnement clinique
- Effectuer l'analyse et la synthèse d'une situation clinique : observation, bilan, identification, hiérarchisation, planification des actions et des soins
- Savoir fonder sa pratique sur des données probantes
- Reconnaître un fonctionnement physiologique et les indices de situations pathologies
- Mettre en œuvre une démarche d'anticipation et de collaboration

9.4. Savoir-faire en méthodologie de recherche clinique

- Conceptualiser et mettre en œuvre des actions de recherche dans le domaine d'expertise de la naturopathie
- Développer une réflexion critique et une auto-évaluation sur sa pratique en vue de l'améliorer
- Contribuer efficacement à un processus d'échange et de capitalisation des pratiques
- Adopter une attitude réflexive par rapport à ses pratiques et à son développement professionnel

9.5. Savoirs de base concernant l'environnement professionnel

- Avoir acquis la connaissance :
 - du contexte législatif et juridique dans lequel se déroule la pratique
 - des responsabilités, du droit du travail et de l'organisation de la profession
- Être capable de :
 - mettre en œuvre les dispositions législatives et/ou juridiques liées à sa pratique
 - adapter sa pratique en fonction des réglementations en vigueur et de leurs évolutions

10. Glossaire

OMNES : Organisation de la Médecine Naturelle et de l'Éducation Sanitaire

BV : Bilan de Vitalité

PHVI : Programme d'Hygiène de Vie Individualisé

11. Références bibliographiques

1. Charte de l'OMNES version 2021 : <https://colibris.link/xNs1t>
2. Règlement intérieur de l'OMNES version 2021 (signé le 29 septembre 2019 à Crest) : <https://colibris.link/A4340>
3. *Livre blanc de la naturopathie*, collectif FENAHMAN, 2008, éditions Yves Michel
4. *WNF White Paper: Naturopathic Philosophies, Principles and Theories*, World Naturopathic Federation, 2017 : <https://colibris.link/fY75l>
5. *PRESTATION DU NATUROPATHE - ETUDE DE FAISABILITE - Rapport de synthèse*, AFNOR, 2021